



Bio46
Les Agriculteurs
Biologiques du Lot

Compte rendu

LES BASES DE L'APICULTURE EN AB 09/12/2022

Présents : Thocaven George et Danielle, Chouchaoui Yvonic, Moules Jean-Pierre, Lasvenes Delphine, Cocula Caussanel Patricia, Liarsou Marie-Jo, M. Sauveuf

Pascal Dessenne, Intervenant, apiculteur et président du GDSA
Lucile Dréon : Animatrice Bio 46

Objectif : Découvrir les bases de l'apiculture en AB

Présentation :

Chaque participant se présente et expose ses attentes vis-à-vis de la rencontre. La plupart des participants ont déjà une expérience en apiculture, mais le groupe est hétérogène sur ce plan.

Lors des présentations, chacun partage ses expériences concernant l'apiculture.

Collecte des essaims :

Lors de l'essaimage, les abeilles quittent le rucher avec la reine fécondée. Seule une reine non fécondée reste dans la ruche avec quelques abeilles et reformeront un essaim dans la ruche mais, cela prendra du temps (un an sans production). Pour anticiper cela, on sépare l'essaim pour éviter l'essaimage.

Si l'essaimage a lieu, il est possible de récupérer le premier essaim sorti de la ruche (avec la reine féconde). Pour cela, il faut repérer un endroit sur lequel les abeilles sont susceptibles de former une grappe et y accrocher une boule de polystyrène noire. Les abeilles vont venir former un essaim sur la boule. On pourra alors descendre la boule dans une ruchette et récupérer l'essaim.

Réglementation Bio :

Un rappel réglementaire est réalisé. Le diaporama de présentation sera joint à ce compte-rendu.

Peintures : Attention aux peintures, seules certaines peintures sont autorisées. Il est possible de ne pas utiliser de peinture car les abeilles entretiennent le bois mais il faut que le bois utilisé soit bien sec (pour éviter que la ruche bouge).

Pour la désinfection des ruches, plusieurs produits sont autorisés tels que la soude ou la javel. Sinon, les désinfections thermiques peuvent être utilisées.

21 rue Joachim Murat
46 000 Cahors



07 81 35 12 96
bio46@bio-occitanie.org

www.bio46.fr

Pour un développement cohérent et solidaire du mode de production biologique
Filière Apiculture – Lucile Dréon Animatrice – 06 63 63 01 67 – lucile.bio46@bio-occitanie.org

Nourrissement : le nourrissement ne doit se faire que pour la survie des abeilles. Il est possible d'expliquer aux certificateurs qu'un nourrissement à des stades clefs, en fin de miellée, avant l'hiver peut être nécessaire afin que les abeilles puissent produire assez de stock pour l'hiver ou en cas de période sèche (disettes).

Zone de butinage : une carte des surfaces bio existe pour aider les apiculteurs de positionner correctement leurs ruches, afin de respecter le rayon de la zone mellifère non traité.

Attention, l'utilisation de certains produits sur les parcelles alentours, le certificateur peut ne pas accorder la certification.

Déclaration et GDSA

La déclaration des ruchers est obligatoire et doit se faire auprès du DGAL via le formulaire du Cerfa N° 13995*05. La déclaration doit se faire dès l'installation de l'apiculteur et entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre chaque année (2 fois si installation avant septembre)

Ce formulaire peut être récupéré auprès du GDSA ou auprès des instances gouvernementales et sur le [site internet du gouvernement](https://www.gdsas.fr/). Le numéro apicole NAPI sera délivré par le GDSA. Ce numéro doit être impérativement conservé durant toute la durée de l'activité.

Le GDSA peut aussi vous renseigner et vous accompagner sur la santé de vos abeilles et intervenir en cas de mortalité pour déterminer les causes. Le GDSA conseille ses adhérents sur les aspects techniques et sanitaires. En cas de mortalité de masse (10% de pertes hors période hivernale), l'État prend en charge l'intervention du GDSA pour déterminer les causes de la mortalité.

Le syndicat apicole informe et accompagne les apiculteurs sur tout le côté administratif.

Discussion et itinéraire technique

En automne le miel permettra aux abeilles de se nourrir pendant l'hiver. Ce miel est souvent du miel produit à base de fleur de lierre, seules fleurs présentes à cette période. Très liquide au départ, ce miel a la particularité de devenir très dur par temps froid, et donc très difficile à utiliser par les abeilles, entraînant ainsi des disettes.

Le fait de mélanger le sucre avec le miel présent permettra de modifier la structure du miel en le ramollissant et ainsi de le rendre accessible aux abeilles pour l'hiver.

Au printemps, les abeilles ont à nouveau besoin d'eau sucrée pour pouvoir terminer le miel de lierre en le faisant fondre.

En hiver, les abeilles ne se nourrissent pas, elles utilisent leurs graisses. Cela entraîne une baisse de la vitesse de multiplication des abeilles et une sensibilité forte face au varroa.

La distance entre les ruches doit être au minimum de 7 mètres pour des raisons de bien-être de chaque ruche.

Les ruches communiquent avec des phéromones et les phéromones d'une ruche à l'autre peuvent provoquer des interférences. Cette distance est parfois difficile à

respecter en fonction des exploitations agricoles. Il faut cependant garder en tête ces interactions et espacer les ruches le plus possible.

Varroa : le varroa est un acarien parasite de l'abeille, le *Varroa destructor*, qui parasite les couvains (ensemble des œufs et des larves). Sans couvain, le varroa meurt naturellement au bout de 5 jours

Etapes clefs : L'implantation de l'essaim se fait en général au mois de mars avril. Plus les abeilles seront installées tôt et plus elles auront le temps de se développer. Les essaims doivent être implantés en hiver ou début du printemps, lorsque les abeilles dorment.

Les abeilles peuvent être nourries si besoin après leur implantation. Si la ruche est faible, le nourrissage permettra à la ruche de se développer rapidement. Les essaims achetés sont souvent petits et ont besoin d'être aidé pour démarrer leur développement.

Une ruche a besoin de 200 à 250 g de nourriture par jour en moyenne. Au printemps, tous les stocks de nourriture d'hiver vont être consommés pour la production d'abeilles. Le réassemblage des plateaux peut permettre d'augmenter la place disponible pour le stockage de la nourriture.

Le stade larvaire de l'abeille dure 21 jours. Après ce délai, elle devient adulte.

Le stade larvaire des mâles est plus long permettant ainsi au varroa de se développer (avec plusieurs cycles possibles). Ces couvains mâles étant souvent positionnés sur la partie la plus extérieure de la ruche, en cas d'infestation, il sera possible de les détruire pour casser le développement de l'acarien parasite.

Les traitements se réalisent après la période de miellée.
Période de miellée (début mai -> mi-juillet / début août)

Lutte contre les ravageurs : Différents acides peuvent être utilisés pour lutter contre les ravageurs, cependant les acides attaquent la chitine de la reine et peuvent entraîner sa mort. Ainsi, il faut rester vigilant aux périodes d'utilisation (plutôt en août et en hiver). Le menthol et le thymol sont des larvicides.